

les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers 02 — N°41 — 11 novembre 2010

Nous avons fait du bruit pour Abdelmajid **NOUVEAU RASSEMBLEMENT CASSEROLES** *Samedi 13 nov. à 14 h. 30*

Une quarantaine de personnes ont manifesté le 6 novembre, pour notre **9ème rassemblement** depuis le début de septembre. Puisque la Préfecture n'avait pas l'air de nous entendre, **nous avons fait du bruit pour Abdelmajid** : casseroles en tambours, couvercles en cymbales, pétards pétaradants, sirènes hurlantes et sifflets stridents... On nous a entendus, pas encore écoutés.

A l'issue du rassemblement, nous avons remonté la rue Saint-Martin dans **une manifestation également bruyante**. Du coup, les passants à qui nous distribuions le tract, étaient intrigués et intéressés. Il faut dire que l'affaire Abdelmajid commence à être connue des Soissonnais. Récemment, une annonce a été faite à la **mosquée de Soissons**, à l'issue de la prière. Des Soissonnais sont de plus en plus nombreux à signer la pétition : nous en sommes à **900 signatures**, dont 420 en ligne.

A l'issue de notre rassemblement, nous avons tenu une assemblée dans la **Maison des Syndicats**.
Soyez nombreux samedi 13 novembre : casseroles, sifflets, pétards et trompettes...

La mobilisation continue

Au soutien d'Abdelmajid

Samedi après-midi, devant la sous-préfecture, a eu lieu un nouveau rassemblement de soutien à Abdelmajid, ce Marocain de 35 ans, marié à une Soissonnaise en juillet 2009, mais sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français, depuis le 6 août.

Le collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne avait, cette fois, choisi de faire du bruit autour de la situation d'Abdelmajid, avec casseroles, sifflets, sirènes et autres percussions de fortune. Lors d'une récente rencontre avec le con-

seiller général Alain Sautillet et le président soissonnais de la Ligue des droits de l'Homme Jacques Lestrat, le sous-préfet Paul Coulon s'était voulu rassurant sur le délai d'obtention d'un visa, si Abdelmajid acceptait de « retourner au Maroc ».

« Le préfet a fait vérifier téléphoniquement sur place les délais avant de répondre », confirmait vendredi après-midi le sous-préfet soissonnais, en évoquant la situation de quatre autres ressortissants marocains. « Le délai est actuellement de moins d'un mois », selon Paul Coulon.

Ces assurances ne convainquent pas les membres du collectif pour qui la prochaine étape importante est l'examen, le 18 novembre, du recours engagé contre l'OQTF par Abdelmajid devant le tribunal administratif d'Amiens.

« Nous allons continuer de manifester chaque samedi » indique Jacques Lestrat. Pour le collectif, « le préfet doit faire un geste. Cela ne portera tort à personne et permettra à une famille de retrouver la sérénité. »

Ph.R.



La manifestation de samedi a été un peu plus bruyante.

Lundi 8 novembre 2010

La presse a rendu compte de notre rassemblement

Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne, membre de RESF

cdsp02@wanadoo.fr www.cdsp02.org www.educationsansfrontieres.org/resf02

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, de l'Aisne, de Soissons, de Chauny-Tergnier, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI), SUD Education, Union Syndicale Solidaires 02, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, Union Locale-CGT de Château-Thierry, CGT Éduc'Action, SNES-FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, Comité de Lutte lycéen de Nerval, UNL 02 (Union Nationale Lycéenne), Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts - CGT, Confédération paysanne, Confédération Syndicale des Familles (CSF), Parti Communiste Français (PCF), Parti Radical de Gauche de l'Aisne (PRG), Mouvement de la Jeunesse Socialiste (MJS), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Les Verts de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la Fédération Anarchiste, Parti de Gauche de l'Aisne, Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre solidaire, Action Catholique Ouvrière, Madomé (Braine France-Mandiakuy Mali)

Pour nous contacter **CDSP 02 7 rue des Fonds d'Envaux 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY Tél. : 06 77 43 10 04 et 03 23 25 79 38**



L'Association

Les Amoureux au ban public

en soutien à l'action juridique
pour Abdelmajid

Le CDSP 02 s'est mis en contact avec l'association "Les Amoureux au ban public" qui nous donne d'intéressants conseils juridiques.



Un exemple de combat récent

Le Tribunal administratif de Paris annule l'expulsion d'un conjoint de français



Monsieur S. vit en France depuis 2002. Il est marié depuis septembre 2007 avec une Française. En février 2010, le Préfet du Val-de-Marne a rejetée sa demande de titre de séjour et a prononcé une

OQTF au mépris du droit de vivre en famille. Il y a quelques jours, Monsieur S. a été interpellé et conduit au centre de rétention en vue de son expulsion.

L'acharnement de l'administration est d'autant moins compréhensible que depuis septembre 2010, Monsieur S. ne peut plus être expulsé puisqu'il est marié depuis plus de trois ans. Saisi par Monsieur S. d'un recours contre l'OQTF, le Tribunal administratif a examiné sa situation en urgence et a prononcé l'annulation de la mesure d'éloignement par jugement du **29 octobre 2010**.

Le mouvement des amoureux au ban public se félicite que l'intransigeance et le comportement illégal du Préfet de Val-de-Marne ait été sanctionnée par le Tribunal administratif.

Voir sur le site :

<http://www.amoureuxauban.net/>

La préfecture est en train de perdre la bataille de l'opinion.

Voir aussi en page 3

le remarquable témoignage sur le dossier d'un Congolais sans-papiers, suivi par Françoise Mamdy de la CIMADE.

L'Action Catholique Ouvrière écrit au Préfet



Comité Diocésain de l'Aisne

le 30 octobre 2010.

Monsieur le Préfet

Préfecture de l'Aisne.

Objet : SITUATION DE Mr ABDEL MAJID

Monsieur le Préfet,

Le Comité Diocésain de l'Action Catholique Ouvrières (ACO) sollicite votre intervention en faveur de Mr Abdel MAJID.

Cette personne mariée en juillet 2009, parfaitement intégrée, diplômée en Informatique Gestion, devrait pouvoir être embauchée en CDI rapidement.

Votre intervention devrait lui permettre d'achever cette intégration tant familiale que professionnelle dans les meilleurs délais.

Osant compter sur votre compréhension,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre sincère considération.

Pour le Comité Diocésain ACO,

Jean-Louis Fenioux

Centrale des Œuvres 19, rue des Déportés et Fusillés 02200 SOISSONS.

Depuis huit ans en France

Sans-papiers : arrêté puis relâché, il témoigne

Alors que sa situation administrative n'est toujours pas réglée, un Congolais sans-papiers a été interpellé en région parisienne, puis relâché après vingt heures de garde à vue.

« *Je vis comme un oiseau. Je mange, mais je ne sème pas.* » De son métier d'instituteur qu'il exerçait au Congo, avant de fuir parce qu'il avait « peur pour sa vie », Bruno* a gardé le goût des mots pour dire combien il lui coûte de ne pas travailler.

En 2002, ce Congolais, aujourd'hui âgé de 42 ans, avait été contraint de partir de son pays.

Responsable d'un syndicat enseignant en conflit avec le gouvernement de Kinshasa, il avait, par deux fois, subi une arrestation musclée et été torturé.

Près de sa famille

Depuis son entrée illégale sur le territoire français, où les hasards de la vie l'ont, notamment, conduit à Soissons, Bruno a été débouté du droit d'asile puis a fini par décrocher un titre de séjour qui lui a permis de travailler temporairement dans la

logistique, avant, en août 2009, de recevoir une obligation de quitter le territoire français. Les recours engagés contre cette OQTF n'ont pas abouti.

Pour autant, afin de se rapprocher de ses parents qui vivent dans le Cher – tous deux naturalisés Français, comme six de ses frères et sœurs – Bruno a engagé de nouvelles démarches auprès de la préfecture de ce département afin d'obtenir, pour raisons de santé, un titre de séjour « vie privée et familiale ».

Un énième parcours du combattant pour le Congolais.

Mercredi dernier, en fin d'après-midi, Bruno a bien cru que tout allait basculer dans le sens qu'il redoute depuis plus d'un an, avec son contrôle par une patrouille de police sur le quai de la gare d'Issy-les-Moulineaux (92) puis son placement en garde à vue au commissariat de la ville.

« *Le plus difficile, c'est quand ils m'ont demandé de me déshab-*



« Le plus dur, c'est lorsque les policiers m'ont menotté », raconte Bruno.

billier, reconnaît Bruno, qui ne se départit pourtant pas de son humour. *C'était un strip-tease, mais sans musique !* »

Ensuite, il y a eu la prise d'empreintes, les photos de face et de profil, la rencontre avec une avocate commise d'office, « *J'étais coupé de tout. J'avais peur qu'on m'emmène dans un centre de rétention.* »

« Comme un bandit de grand chemin »

Le transfert au commissariat de Bois-Colombes à 1 heure du matin, pour y voir un médecin, lui a semblé le moment « *le plus humiliant* » : « *On m'a menotté les mains dans le dos. J'étais assis à l'arrière de la voiture de police, mais sans ceinture de sécurité. On roulait très vite et on brûlait les feux comme si j'étais un bandit de grand chemin. On voit ça dans les films. À chaque virage, cela tirait sur les menottes et ça me faisait mal.* »

Après avoir vu le médecin, Bruno a été ramené à Issy-les-Moulineaux. « *Là, les policiers*

m'ont dit : On ne va plus te menotter parce que tu as été sage. Au retour, j'ai pu mettre la ceinture de sécurité. »

Bruno a fini la nuit au commissariat. Peu après 14 heures, on est de nouveau venu le chercher, cette fois pour lui dire qu'il était « libre », à condition de signer la mise en demeure de quitter le territoire de la préfecture des Hauts-de-Seine qu'on lui remettait. « *Il ne*

jallait pas que je cherche midi à quatorze heures. J'ai signé et je suis sorti, mais avec des questions. Il faudrait faire quelque chose pour les sans-papiers. Si on n'a pas volé ou fait du trafic de drogue, on ne peut pas nous traiter comme ça » juge Bruno, qui n'aspire aujourd'hui qu'à une chose : « *J'espère que ma situation va se stabiliser en France.* »

Philippe ROBIN

* Prénom d'emprunt.

« Où est la fraternité ? »

Responsable locale de la Cimade, association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, Françoise Mamdy suit, depuis des mois, le dossier de Bruno. « *Quand j'ai appris son placement en garde à vue, je me suis tout de suite dit : Ça devait arriver. Je ne comprends pas la galère qu'on fait vivre à des gens comme lui. La France est le pays de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, mais où est la fraternité là-dedans ?* » relève Françoise Mamdy, qui, si elle « comprend qu'il y a des lois », se dit néanmoins « révoltée » de la façon dont on « traite les sans-papiers, comme des délinquants. Il faut changer la façon de voir l'autre, pas comme une menace. Partout, chacun veut donner un sens à sa vie. »



Françoise Mamdy connaît bien le dossier de Bruno pour le suivre depuis des mois.

